

Brevet de technicien supérieur agricole

AGRONOMIE ET CULTURES DURABLES

SCOLAIRE



AGRICULTURE

BTSA ACD



Nature : formation diplômante

Niveau : 5

Durée : 2 ans*

*Durée de la formation modulable en fonction du positionnement du candidat

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer des fonctions dans les domaines des productions agricoles, du conseil ou de la recherche, ou encore dans le domaine commercial.

Il est formé à la biologie et à la physiologie végétales, au choix des cultures en fonction du sol et du climat, aux techniques culturales ainsi qu'aux aspects économiques et réglementaires.

Il sait estimer et améliorer les potentialités agronomiques d'un sol tout en limitant les effets sur l'environnement.

Il définit les objectifs de rendement, de qualité ainsi que le calendrier de production d'une culture. Il est ainsi à même d'apporter un conseil averti aux agriculteurs en vue d'une conduite intégrée et durable de leurs systèmes de culture.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire au minimum d'un baccalauréat ou d'un autre diplôme de niveau équivalent
- Passer par la procédure d'admission Parcoursup

LES + DE LA FORMATION



- Suivi individualisé et tutorat
- Équipe d'enseignants expérimentés et à l'écoute
- Collaboration au bulletin de santé du végétal (BSV) de la ferme des Mesnils, mise en place et suivi d'expérimentations sur le parcellaire de l'exploitation
- Préparation du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
- Préparation au concours d'entrée en école d'ingénieurs par la voie de l'apprentissage via le projet ParéPour (en partenariat avec l'Institut Agro Dijon)
- Préparation à la recherche d'emploi
- Possibilité de stages à l'étranger

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- M2 : Construction du projet personnel et professionnel
- M3 : Communication

Modules d'enseignement professionnel

- M4 : Conduite de productions au sein d'un système de culture
- M5 : Conduite d'expérimentations
- M6 : Organisation de l'activité de production
- M7 : Conception de système de culture multi performant
- M8 : Accompagnement du changement technique

Enseignement d'initiative locale

- EIL : en cours de définition

RYTHME DE LA FORMATION

Au lycée	58 semaines d'enseignement
Milieu professionnel	12 à 15 semaines de stage
Stage collectif	1 à 2 semaines, dont une à l'étranger

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves ponctuelles terminales (EPT).

Le diplôme confère la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exploitation agricole et service d'expérimentation
- Ateliers d'agroéquipement
- Laboratoire de biologie
- Logiciels professionnels
- Centre de documentation et d'information
- Centre de ressources
- Salles informatiques
- Amphithéâtre
- Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- Mises en situation professionnelle, sorties et voyages pédagogiques
- Interventions de professionnels



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Béatrice ARNOUX-MARCHAL

Mél : beatrice.arnoux-marchal@educagri.fr

Colette KIEFFER

Mél : colette.kieffer@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Infirmière

Houria IKHLEF

Mél : houria.vodisek@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



78%

de réussite aux examens

100%

des élèves en emploi ou en
poursuite d'études

*Chiffres issus de la dernière session de formation

FRAIS DE SCOLARITÉ

- Aucun frais de scolarité
- Frais connexes (assurance, correspondance, droit de copie) : 32,20 €*
- Forfait d'impression : 79,50 €*

*Tarifs revalorisés chaque année

FINANCEMENT

Des bourses nationales d'étude du second degré peuvent être attribuées par le ministère chargé de l'agriculture aux élèves dont les ressources familiales ont été reconnues durablement ou temporairement insuffisantes.

Plus d'infos sur les demandes de bourse :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Chef de culture/Responsable d'entreprise agricole
- Conseiller/Technicien conseil agricole
- Technicien d'expérimentation
- Technicien de contrôle
- Chef de silo/Responsable d'approvisionnement
- Technico-commercial en agriculture

Le titulaire de ce diplôme peut travailler dans une exploitation agricole, une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), une entreprise de collecte et de stockage (ECS) des matières premières agricoles, une organisation professionnelle (syndicat, fédération, groupement de producteurs...), un institut technique, un centre de recherche et d'expérimentation, etc.

POURSUITES DE FORMATION

L'objectif du BTS ACD est l'insertion professionnelle. Toutefois, le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en licence professionnelle (LP) ou préparer le titre professionnel homologué de niveau 6 « AGRICADRE, Responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire ».

Il peut par ailleurs suivre une classe préparatoire et présenter les concours agronomiques et vétérinaires pour rejoindre l'une des écoles publiques d'ingénieur ou vétérinaire. Il peut aussi postuler directement au recrutement dans ces écoles d'agronomie publiques par la voie du concours apprentissage.

Le diplômé peut enfin compléter sa formation par un autre BTS du secteur.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- B TSA Génie des Équipements Agricoles ●
- LP Agronomie : Agriculture, Nouvelles Technologies, Durabilité* ●

*En partenariat avec l'Université de Lorraine

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue



Mis à jour le 14 mars 2024